



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Opray SA en liquidation, sans adresse, 2000 Neuchâtel**
2. Date du prononcé de dissolution: 04.11.2013
3. Suspension de faillite: 10.12.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.01.2014
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : développement, production et vente de produits optoélectroniques; acheter, grever ou vendre des immeubles.

Office des faillites
2053 Cernier

01244781

